

Vandeputte Holding S.A.

120, boulevard Industriel B-7700 Mouscron

### comite d’accompagnement « vandeputte »

### note de synthèse - année 2016

Préliminaires :

Ce document consiste en la note de synthèse décrivant les principaux éléments contenus dans le R.E.I.E. (Rapport d’Evaluation de l’Impact des activités de l’établissement sur l’Environnement) et ce pour l’année 2016.

**Productions**

En 2016, l’entreprise Vandeputte a produit :

* A fabriqué +/- 66.000 tonnes de détergents et savons liquides (division « Savonnerie ») ;
* A trituré (pressé mécaniquement) +/- 90.500 tonnes de graines de lin (pour obtenir +/- 34.000 tonnes d’huiles de lin et 55.500 tonnes de tourteaux de lin) (division « Huilerie ») ;
* A produit +/- 9.900 tonnes de dérivés d’huiles végétales et +/- 440 tonnes de cires oxydées (division « Oléochimie »).

Pour les indicateurs repris ci-dessous, on va donc parler de 110.500 équivalent – tonnes produites (somme de la production Savonnerie + production Oléochimie + production en huiles de l’Huilerie).

**Eau captée :**

L’entreprise Vandeputte a capté 375 m³ d’eau par jour. Cela représente une consommation d’eau de 1.24 m³ par équivalent – tonne produite.

**Rejets d’Eaux Usées Industrielles (E.U.I)**

L’entreprise Vandeputte a rejeté 130 m³ d’eau usée par jour, soit 0.43 m³ par équivalent – tonne produite.

En termes de charge dans ces eaux usées,

* Pour la DCO (Demande Chimique en Oxygène), elle est de 1.350 kg O2/jour, soit 10.000 E.H. (EH. = Equivalent – Habitant)
* Pour la DBO (Demande Biologique en Oxygène), elle est de 768 kg O2/jour, soit 12.800 E.H. (E.H. = Equivalent – Habitant)

Les autorisations sont respectées.

**Déchets**

L’entreprise Vandeputte a produit 1.175 tonnes de déchets en 2016, dont 895 tonnes (76%) de déchets non dangereux.

Ce qui équivaut à 10.6 kg de déchets par équivalent – tonne produite, dont 8.1 kg de déchets non dangereux par tonne produite.

Plus de 90% des déchets non dangereux sont recyclés (808 tonnes en 2016).

Il s’agit par exemple de papier, de carton, de film en polyéthylène, de bois, de métaux, des flacons en PE et PET issus de la production des savons et détergents.

Les 87 autres tonnes de déchets non dangereux consistent en l’ensemble des déchets divers (tout venant) qui ne sont pas recyclables.

Les 280 autres tonnes de déchets (1175 – 895) sont classées, au sens de la réglementation, en déchets dits « dangereux ». Il s’agit très majoritairement de produits non conformes issus de la Savonnerie qui sont éliminés et valorisées en filière énergétique (combustible utilisé dans le secteur cimentier) ainsi que des boues (nettoyage de fosses, encuvements,…).

**Energie**

En termes de consommation électrique, sur toute l’année 2016 :

* La consommation totale du site est de +/- 12.500 MWh
* Dont 24% pour la Savonnerie (+/- 3.000 MWh), 64% pour l’Huilerie (+/- 8.000 MWh) et 12% pour l’Oléochimie (+/- 1.500 MWh)

Les 5100 panneaux photovoltaïques installés sur le site (2000 en 2013, complétés par 3100 panneaux mis en service en avril 2016) ont produit 875 MWh, dont 97% ont été consommés sur le site et 3% refoulés sur le réseau.

7% de l’électricité est donc produite sur le site (installation photovoltaïque) et 93% de l’électricité est achetée ; il s’agit d’électricité « verte » (fournisseur : Enovos)

**Air**

Les mesures réalisées au niveau de 9 chaudières (NOx et CO) ne démontrent aucune anomalie.

Au niveau de l’Oléochimie :

2 mesures ont été réalisées au niveau de l’oxydeur thermique (équipement de traitement des effluents gazeux sortant de l’unité de production « Oléochimie »). 1 résultat est inférieur à la norme, l’autre est supérieur. Mais, les perceptions olfatives (par les riverains) et émanant de cette unité de production sont devenues inexistantes.

Au niveau de l’Huilerie :

Après le démontage de la cheminée en novembre 2015, pour des raisons de sécurité, une nouvelle cheminée a été installée en juin 2016.

1 mesure olfactométrique réalisée au niveau de la cheminée ainsi qu’au niveau de l’installation dite « plasma froid » (équipement de traitement des effluents gazeux sortant de l’unité de production « Huilerie »).

L’abattement du plasma froid (entre le niveau entrant et le niveau sortant) est correct, soit 79% d’abattement.

Le niveau olfactométrique en sortie de cheminée tel que mesuré par le laboratoire est hautement improbable. Par calcul de dispersion (modèle mathématique), cela occasionnerait des niveaux de perception au niveau des riverains absolument hors norme. Ce qui n’est pas le cas. La campagne de mesure est donc considérée comme non valide. Une nouvelle campagne sera menée au printemps 2017.